

PROCEDURE DEMANDE DE REMBOURSEMENT CPAM SOINS A L'ETRANGER

L'association Twinkle Star for 64 – organisme d'intérêt général à but non lucratif - est engagée et soutenue par la Région Nouvelle-Aquitaine et de Département de Pyrénées-Atlantiques - dans la réalisation du projet TIAKI - numérique au service des aidants familiaux - permettant d'améliorer le suivi de leur proche aidé et de simplifier et faciliter leur quotidien.

Un grand nombre d'aidants sont notamment amenés à partir régulièrement à l'étranger pour réaliser des stages intensifs pour leur enfant en situation de handicap.

Les objectifs que l'association Twinkle Star For 64 s'est fixés sont les suivants :

- Solliciter un maximum d'aidants familiaux confrontés aux problématiques d'accompagnement d'un enfant / un proche en situation d'handicap pour connaître au mieux leurs besoins spécifiques et tester/améliorer l'application TIAKI
- Identifier ensemble des axes d'améliorations : échanges de bonnes pratiques/conseils, partage (ex : procédure et tests des modalités de remboursement via les organismes de sécurité sociale), organisation de conférences, développement de formations spécifiques pour permettre d'assurer une continuité de soins à proximité du domicile, développement de solutions innovantes et solidaires pour minimiser les coûts liés au logement à l'étranger et valoriser le travail effectué par les aidants, accompagnement des actions de transformations sociales.
- Porter un projet plus large à l'échelle européenne – en commençant au niveau transfrontalier France-Espagne-Andorre – répondant notamment à l'objectif d'intégration sociale des personnes en situation de handicap et de leurs aidants de chaque côté des frontières

Le présent document répond à l'objectif fixé d'élaboration d'une procédure de demande de remboursement CPAM – organisme de Sécurité Sociale français - pour des soins réalisés à l'étranger.

Elle a été testée par plusieurs familles depuis 2021 non sans difficulté et nombreux échecs. En 2024, quelques-unes ont obtenu un remboursement intégral des séances de kinésithérapie intensive en neuroréhabilitation - notamment pour des stages réalisés en Espagne.

A ce jour, le délai de remboursement est d'environ 30 à 45 jours.

Nous proposons aux familles concernées de continuer à tester / valider cette procédure.

Le Ministère des Personnes Handicapés ainsi que la Direction de la CPAM de VANNES – Centre CPAM chargé de remboursement des frais de soins réalisés à l'étranger sont évidemment tenus informés de cette initiative afin qu'ils aient une vision du budget dépensé chaque année par les familles via notamment de multiples récoltes de fonds associatives (lotos, ventes, marches, courses, cagnottes, etc) et qu'ils actent la généralisation des remboursements dans des délais soutenables pour les familles en attendant que les soins de qualité à proximité du domicile soient rendus possibles.

AIDONS LES AIDANTS
PROCEDURE DEMANDE DE REMBOURSEMENT CPAM SOINS A L'ETRANGER



Nous invitons les familles à répondre au questionnaire accessible en ligne :

<https://forms.gle/5D9wHw2tDESd217U8>

La participation des aidants au travers de leurs réponses au questionnaire en ligne va permettre d'engager un travail de réflexion et de co-construction avec les Etats et Régions et d'inviter les ordres nationaux des différents corps médicaux (médecins, masseurs-kinésithérapeutes, ophtalmologistes / optométristes, nutritionnistes, etc.) français et espagnols à prendre part à ce projet de transformation sociale en faveur de l'inclusion.

Un grand merci par avance pour votre participation et vos partages.

Contact : twinklestarfor64@gmail.com

TIAKI : <https://tiaki-app.org/>

NB : La HAS avait publié en décembre 2021 de nouvelles préconisations concernant la priorisation des interventions en rééducation et réadaptation des personnes diagnostiquées de paralysie cérébrale :

https://www.has-sante.fr/jcms/p_3166294/fr/reeducation-et-readaptation-de-la-fonction-motrice-de-l-appareil-locomoteur-des-personnes-diagnostiquees-de-paralysie-cerebrale

AIDONS LES AIDANTS

PROCEDURE DEMANDE DE REMBOURSEMENT CPAM SOINS A L'ETRANGER



- [Accueil](#)
- [Mes paiements](#)
- [Mes démarches](#)
- [Mon espace prévention](#)
- [Mes informations](#)

EFFECTUER UNE DÉMARCHE

- Commander une carte Vitale
- Commander une carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
- Déclarer la perte ou le vol de carte Vitale
- Déclarer un accident causé par un tiers
- Faire une demande de Complémentaire santé solidaire
- Demander le remboursement d'un transport personnel
- Incrire votre enfant sur la carte Vitale de l'autre parent
- Faire ou révoquer une procuration en ligne
- **Demande un remboursement de soins à l'étranger**

SUIVRE MES DÉMARCHE

- Commande de carte Vitale
- Arrêts de travail
- Consulter les délais de traitement de ma Caisse d'Assurance Maladie

TÉLÉCHARGER

- Attestation de droits
- Attestation de paiement d'indemnités journalières
- Mes relevés mensuels
- Relevé fiscal

DÉCLARER UN CHANGEMENT DE SITUATION

- Changement d'adresse postale
- Déclaration du nouveau-né
- Modifier mes coordonnées bancaires
- Changement de nom d'usage

ESPACE D'ÉCHANGES

- Consulter mon espace d'échanges

Faites le point ici !

- [Accueil](#)
- [Mes paiements](#)
- [Mes démarches](#)
- [Mon espace prévention](#)
- [Mes informations](#)

Demande un remboursement de soins à l'étranger

Vous ou les membres affiliés de la famille avez reçu des soins de santé à l'étranger ou dans une collectivité d'Outre-Mer ?

Faites une demande de prise en charge pour chacune des personnes ayant reçu ces soins.

Avant de commencer la démarche, préparez tous les documents qui vous seront utiles.

En cas de soins programmés avant le séjour :

En cas de détachement professionnel :

En cas de nombreux documents à transmettre (plus de 10) :

A noter :

Si les soins reçus sont en lien avec une affection d'origine militaire, prenez contact avec la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale (CNMSS).

[Je démarre ma demande](#)

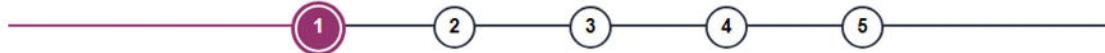


Bonjour ! Je suis amelBot, le chatbot créé pour vous assister pour toutes vos démarches sur l'Assurance Maladie. Interrogez-moi !



AIDONS LES AIDANTS
PROCEDURE DEMANDE DE REMBOURSEMENT CPAM SOINS A L'ETRANGER

Demander un remboursement de soins à l'étranger



1. Mes informations

Ma nationalité*

- Française
- Ressortissant UE / EEE / Royaume-Uni / Suisse (i)
- Autre

A la date des soins, dispensés à l'étranger,
j'étais :*

Je sélectionne la réponse qui correspond le plus à ma situation.

- Salarié / Travailleur indépendant
- Étudiant / Stagiaire
- Indemnisé par Pôle emploi
- Frontalier suisse (i)
- Retraité
- Pensionné d'invalidité / rentier d'incapacité AT/MP (i)
- Autre

*Champs obligatoires



FOR 64

AIDONS LES AIDANTS

PROCEDURE DEMANDE DE REMBOURSEMENT CPAM SOINS A L'ETRANGER



Pour quelles raisons les soins ont-ils été réalisés ?*

Soins non disponibles actuellement en France - stages intensifs en neuroréhabilitation pédiatrique

98/180 caractères

S'agit-il de soins prévus avant le départ ?*

Non Oui

Je précise le montant total des frais médicaux pour les soins à l'étranger.*

Euro (EUR) 

Les soins reçus sont-ils liés à :*

- Une maladie ou un accident non professionnel
- Une affection de longue durée (ALD)
- Une maternité
- Un accident du travail ou une maladie professionnelle
- Un accident causé par un tiers

Si les soins reçus sont en lien avec une affection d'origine militaire, [prenez contact avec la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale \(CNMSS\)](#),

.label=soinsEtranger_1&soinsEtranger_1_actionOverride=%2Fportlets%2Fsoinsetranger%2Fsi

3. Séjour et modalités de remboursement des soins

Pays où les soins ont été dispensés ?*

ESPAGNE



Je souhaite obtenir le remboursement des frais conformément à*

- La tarification du pays de séjour (i)
- La tarification française

J'ai reçu un remboursement partiel des soins dans le pays de séjour*

NON



Période du séjour dans le pays où ont eu lieu les soins*

Du

01/01/2024



au

12/01/2024



Motif du séjour*

Congés payés dans le pays d'origine



Une hospitalisation a-t-elle été nécessaire lors du séjour ?*

Non Oui

*Champs obligatoires

[Retour](#)

[Suivant](#)

Demander un remboursement de soins à l'étranger

1

2

3

4

5

4. Récapitulatif des éléments déclarés

Voici le récapitulatif des éléments déclarés. Les pièces justificatives, liées à cette demande, seront à fournir à l'étape suivante.

1. Mes informations

 Modifier

Ma nationalité :

A la date des soins, dispensés à l'étranger, j'étais :
Salarié / Travailleur indépendant

2. Soins et bénéficiaire

 Modifier

Personne ayant bénéficié de soins à l'étranger :

Pour quelles raisons les soins ont-ils été réalisés :
Soins non disponibles actuellement en France - stages intensifs en neuroréhabilitation pédiatrique

S'agit-il de soins prévus avant le départ ?
Oui

Je précise le montant total des frais médicaux engagés :
EUR

Les soins reçus sont-ils liés à :
Une affection de longue durée (ALD)

3. Séjour et modalités de remboursement des soins

 Modifier

Pays où les soins ont été dispensés : ESPAGNE

Je souhaite obtenir le remboursement des frais conformément à :
La tarification du pays de séjour

J'ai reçu un remboursement partiel des soins dans le pays de séjour :
Non

Période du séjour dans le pays où ont eu lieu les soins :
Du 01/01/2024 au 12/01/2024

Motif du séjour : Congés payés dans le pays d'origine

Retour

Suivant

AIDONS LES AIDANTS

PROCEDURE DEMANDE DE REMBOURSEMENT CPAM SOINS A L'ETRANGER

- 1 2 3 4 5**

5. Dépôt de pièces jointes

Pièces justificatives : rappel des consignes



En cas de soins programmés avant le séjour :



En cas de détachement professionnel :



En cas de nombreux documents à transmettre
(plus de 10) :



Vous pouvez transmettre un document. Le document (feuille de papier) doit être au format A4 et en mode "portrait". Il peut comporter plusieurs justificatifs.

Chaque document doit être en format "PDF", "JPG" ou encore "PNG". Les documents PDF doivent être d'une taille inférieure à 500 Ko.

N'hésitez pas à prendre en photographie les pièces à transmettre avec votre smartphone (ou utiliser les applications disponibles permettant de scanner un document).

Vérifiez enfin la bonne qualité de vos pièces jointes en visualisant chacun des documents transmis.



Charger un document

- Je déclare conserver les originaux des pièces justificatives pendant 5 ans, après la date du remboursement par la Caisse d'Assurance Maladie, pour les présenter en cas de contrôle.
- Je certifie l'exactitude des éléments déclarés et je déclare avoir vérifié la bonne qualité du ou des documents transmis.

La loi rend possible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus - Article de 313-1 à 313-3 ; 433-19 ; 441-1 et suivants du Code Pénal.

Retour

Je valide ma demande

Pièces à joindre impérativement :

- ⇒ Prescription médicale du médecin généraliste
- ⇒ Formulaire CERFA de demande de remboursement de soins à l'étranger
- ⇒ Copie de la facture de soins acquittée
- ⇒ Copie d'un justificatif de paiement : relevé bancaire ou avis de la banque d'émission du paiement

AIDONS LES AIDANTS
PROCEDURE DEMANDE DE REMBOURSEMENT CPAM SOINS A L'ETRANGER

Annexe : exemple de prescription médicale ayant permis d'obtenir un remboursement intégral de stages intensifs de kinésithérapie pédiatrique de neuroréhabilitation par la CPAM

**Prescriptions relatives au traitement de l'affection de longue durée reconnue (liste ou hors liste)
(AFFECTION EXONERANTE)**

1) Rééducation

Pratiquer chez un kinésithérapeute spécialisé en neurologie pédiatrique sur les TETRAPARESIES SPASTIQUES sur Microcéphalie , PARALYSIE cérébrale

Stages de 14 jours 3 fois par an

**Prescriptions SANS RAPPORT avec l'affection de longue durée reconnue
(MALADIES INTERCURRENTES)**
